

## **VOUS AVEZ LA VOLONTE D'ENTREPRENDRE**

## **VOUS AVEZ UNE PASSION REGLEMENTAIRE**

Guard's Formation vous propose de vous réaliser dans une démarche entrepreneuriale avec pour objectif de participer au développement de son activité CONSEIL.

### **LE SAVOIR**

#### Les Nécessaires

- Savoir apprécier et prendre en compte les textes réglementaires.
- Savoir transmettre ses connaissances dans le cadre de formations liées à l'activité.
- Savoir rédiger et avoir la capacité de prendre des notes

#### Les plus

- Titulaire d'une reconnaissance en tant qu'IPRP
- Titulaire d'une qualification dans le domaine ERP, qualifié SSIAP, idéalement titulaire d'un Brevet de prévention (AP2- PREV2).
- Une connaissance et une compréhension réglementaire dans le domaine de la santé et la sécurité au travail (code du travail 4<sup>ème</sup> partie).
- Une connaissance et une compréhension réglementaire dans le domaine de la réglementation des Etablissements Recevant du Public.

### **LE SAVOIR ETRE**

- A l'écoute des autres
- Avoir une capacité d'adaptation
- Organisé et méthodique
- Soucieux du détail
- Etre reconnu comme un communicant
- Persévérant face aux difficultés
- Assumer ses prises de décision
- Créatif et innovant

### **LE SAVOIR FAIRE**

- Capacité à construire un argumentaire et à synthétiser
- Une aptitude au rédactionnel et à l'écriture
- Une aptitude à commercialiser

Envoyer votre candidature à [Gerard.Limery@guards-conseil-formation.com](mailto:Gerard.Limery@guards-conseil-formation.com)